



Communiqué de presse
Paris, le 22 novembre 2017

Assises nationales de la mobilité : Succès pour les Ateliers territoriaux en Île-de-France

Dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, lancées le 19 septembre dernier par le Premier ministre et la ministre des Transports, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a organisé une série d'Ateliers territoriaux qui se sont tenus sur le territoire francilien du 25 octobre au 14 novembre 2017.

Durant plus de deux semaines, chaque département de la région d'Île-de-France a ainsi accueilli un Atelier territorial, spécifiquement dédié à deux thèmes particuliers. Six sujets ont ainsi pu être abordés durant ces événements : des mobilités plus propres, plus soutenables, plus sûres, plus connectées, plus solidaires et plus intermodales.

Une mobilisation synonyme de prise de conscience citoyenne autour des transports de demain

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, salue la mobilisation et l'esprit de dialogue qui ont caractérisé ces rencontres, et considère que « *le succès des Ateliers territoriaux dans la région capitale démontre la prise de conscience citoyenne autour de l'enjeu majeur, pour notre territoire et la France, que constitue la révolution des transports. La mobilité est le corollaire du bon fonctionnement démocratique d'une société* ».

Avec près de 400 participants durant ces Ateliers, les Assises nationales de la mobilité ont mobilisé les Franciliens. Ces derniers ont d'ailleurs pu confronter leur point de vue et échanger quant à leurs expériences d'usagers des transports. Ils ont ainsi pu réfléchir à des pistes d'amélioration et formuler des propositions innovantes dans une logique de démocratie participative.

Des propositions pour la loi d'orientation des mobilités

Les résultats de cette concertation feront l'objet d'une synthèse et de propositions précises qui seront prises en compte dans la préparation du projet de loi d'orientation sur les mobilités.

Pour rappel, les Assises nationales de la mobilité visent à identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens en matière de mobilité, en accordant une attention particulière aux

transports de la vie quotidienne, aux zones rurales et périurbaines, et à faire émerger de nouvelles solutions.

Si les Ateliers territoriaux ont pris fin en Île-de-France, il est néanmoins toujours possible pour les Franciliens de faire part de leurs avis et propositions jusqu'au mois de décembre 2017, en contribuant directement sur la plateforme internet dédiée spécifiquement à cet effet : <https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/les-themes-en-debat>

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)